

Article 31 du Règlement

Mais il n'empêche que les Canadiens ordinaires ne les connaissent pas.

Je demande donc au gouvernement non seulement de concevoir un programme de sensibilisation pour venir en aide aux pétitionnaires, mais aussi de réviser les règles archaïques qui régissent les pétitions.

* * *

LA VALLÉE DE LA ROUGE

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Au nom de l'organisation Save the Rouge Valley System, de la ville de Scarborough et de milliers de Canadiens qui travaillent pour sauver la vallée de la Rouge, je voudrais vous remercier, monsieur le Président, pour la visite que vous avez faite dans la région pendant le week-end. Votre appui nous aide à donner une dimension nationale à notre cause parce que, comme vous l'avez dit, il est de l'intérêt national de préserver cette magnifique réserve naturelle. Malgré le soutien énergique de l'ensemble de la communauté pour la création du parc et un engagement de 10 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral, le sort de la région demeure encore incertain.

Tous les députés ont le devoir d'appuyer votre appel à l'action, monsieur le Président. Le gouvernement de l'Ontario doit également manifester son appui à l'établissement du parc dans la vallée. Une fois de plus, monsieur le Président, je tiens à vous remercier pour avoir pris le temps de visiter la vallée de la Rouge et de manifester votre appui à la préservation de cette région dans son état naturel.

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour souligner encore une autre conséquence négative du projet de TPS. Il y a 120 points de passage frontalier entre le Canada et les États-Unis.

Or, il est bien connu que des commerces se trouvant du côté canadien subissent des préjudices, parce que des Canadiens traversent la frontière pour passer une journée ou un week-end aux États-Unis, y dépensant des millions de dollars. Et la situation s'est aggravée depuis la signature de l'Accord de libre-échange. Nous ne pouvons pas blâmer les Canadiens qui veulent profiter des prix moins élevés aux États-Unis, mais nous devons nous inquiéter sérieusement des répercussions à long terme de cette situation, qui se détériorera encore davantage à cause de la TPS de 9 p. 100.

Pour illustrer le problème, je vous donne les exemples suivants, qui sont tirés de ma circonscription. Au cours de la dernière année, une station-service a vendu 400 000 litres d'essence de moins; chaque semaine, des Canadiens dépensent 250 000\$ en épicerie à Sault Ste. Marie au Michigan; pendant les neuf premiers mois de l'année, 840 000 Canadiens ont effectué une visite d'une journée aux États-Unis. Combien d'exemples supplémentaires faut-il au gouvernement? Je lui demande de renoncer à son projet de TPS.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, à Elk Island et un peu partout dans l'ouest du Canada, le secteur agricole joue un rôle important dans l'économie. Son succès ne se répercute pas uniquement sur les agriculteurs, mais aussi sur la création d'emplois, dans les usines d'engrais et chez les concessionnaires de machines agricoles par exemple. Son essor favorise à la fois les petites entreprises régionales et les collectivités rurales.

Nous sommes tous tributaires d'une économie agricole saine. Quand le cours mondial du blé a chuté, le gouvernement du Canada s'est porté à la rescousse des agriculteurs en injectant dans le secteur près de 12 milliards de dollars. Quand l'ouest du pays a été victime d'une sécheresse dévastatrice, le gouvernement est de nouveau intervenu pour assurer la survie des agriculteurs.

Effectivement, le gouvernement du Canada est déterminé à aider les agriculteurs, mais la bataille est loin d'être gagnée. Il nous reste du pain sur la planche. Tâchons d'unir nos efforts pour mettre au point un plan de gestion durable de notre économie agricole. Le ministre de l'Agriculture doit prendre les devants et préparer l'avenir de notre secteur agricole. Unissons nos efforts pour consolider l'économie agricole. Unissons-nous pour consolider l'avenir de la nation canadienne.

* * *

LE RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, le règlement sur la sécurité qu'impose la Garde côtière aux bateaux de moins de 15 tonnes est très peu réaliste et très onéreux pour les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces dispositifs de sécurité pourraient leur coûter plus de 15 000\$ et prendraient tellement de place à bord du bateau qu'il ne leur en resterait plus pour pêcher.

Le règlement a manifestement été rédigé par des gens qui ne connaissent pas la pêche côtière de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nouveau règlement obligera les pêcheurs de la province à avoir un bateau différent pour chaque espèce de poisson qu'ils pêchent. Malgré une série de réunions entre les représentants de la Garde